



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile a le regret de porter à la connaissance de nos concitoyens que la fourniture de passeports sera momentanément interrompue dans les prochains jours, en raison de l'épuisement du stock.

Cette situation malencontreuse est totalement imputable à la Société partenaire IRIS corporation qui, depuis des années, éprouve de réelles difficultés à honorer ses engagements dans la fourniture de passeports dans des conditions optimales.

Dans le but d'assurer un meilleur accès de nos concitoyens à tous les titres de voyage, dont le passeport, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile n'écartera aucun moyen utile pour obtenir la révision ou la résiliation de la convention avec la société IRIS corporation à l'origine des désagréments qui n'ont que trop duré.

Le Ministère de la sécurité et de la protection civile, conscient de l'étendu des désagréments que risquerait de causer cette interruption momentanée dans la fourniture de passeports, s'engage à tout mettre en œuvre en vue d'un retour permanent à la normale.



Monsieur Bachir DIALLO

Ministre de la Sécurité et de la protection civile